canton de vaud
LIBERTÉ PATRIE

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES
SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

haute école de santé Vaud

rue du Docteur César-Roux 19 – Lausanne

Enjeux politiques

ANNE-CATHERINE LYON – CONSEILLÈRE D'ÉTAT,
CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

La santé représente, de façon légitime, une des préoccupations majeures au sein de notre société. L'augmentation des besoins en personnel qualifié dans ce domaine constitue une réalité cruciale à laquelle le Conseil d'Etat doit faire face avec tous les partenaires concernés : une des actions prévues par le Programme de législature 2012 – 2017 consiste à accroître le nombre de personnes formées dans les métiers de la santé. Les hautes écoles qui proposent des formations dans ce domaine, notamment la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), ont eu pour mission ces dernières années d'augmenter leurs effectifs afin de répondre à la pénurie prévue et vécue sur le terrain. Les pouvoirs publics, à leur tour, se voient investis d'une mission liée à cette augmentation : permettre à ces hautes écoles de remplir leurs tâches dans les meilleures conditions, en mettant à leur disposition des locaux adéquats pour accueillir un effectif estudiantin accru, tout comme l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de ces institutions.

L'inauguration de ce bâtiment rénové, sis César Roux 19, illustre un accomplissement dans ces missions conjuguées. Pour HESAV, l'emménagement en ces lieux équivaut à une étape nécessaire : la haute école dispose dès lors d'un ensemble fonctionnel et cohérent d'auditoires, de salles d'enseignement et de séminaire dédié à l'ensemble de la communauté de l'institution – un espace à la hauteur de son développement. Gardons toutefois à l'esprit qu'il s'agit d'une solution transitoire, nécessaire afin de poursuivre le travail de HESAV pour la formation et la recherche dans ses différentes filières durant la décennie en cours. Si je la qualifie de transitoire, c'est qu'à ce premier déménagement en succédera un autre, vers un bâtiment encore à construire et qui rassemblera toutes les filières de santé de cette institution de formation tertiaire en un seul lieu, à l'horizon 2020.

Grâce à la loi sur les hautes écoles vaudoises (LHEV) entrée en vigueur en début d'année, HESAV est devenu un établissement public doté de la personnalité morale – comme toutes les hautes écoles du Canton. L'autonomie acquise par HESAV lui permet, avec le soutien de l'Etat, de poursuivre ses objectifs dans le domaine de la formation en soins dans un esprit constructif et compétitif, à l'écoute du terrain comme des derniers résultats de recherche dans ses domaines de compétence. Investir dans la formation pour le domaine de la santé, ancré dans le paysage des hautes écoles, m'apparaît comme un des actes les plus sensés pour le futur de notre société. Que chaque personne qui a œuvré pour la mise en œuvre et le bon déroulement de ce projet de rénovation soit ici remerciée et félicitée pour les efforts consentis – aujourd'hui concrétisés dans ce bel édifice.

PASCAL BROULIS – CONSEILLER D'ÉTAT,
CHEF DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Dire que « César Roux 19 » est bien connu des Vaudois est un euphémisme. Réalisé au terme d'un concours d'architecture, cet élégant immeuble bâti en 1900 pour accueillir la policlinique universitaire de Lausanne l'a abritée durant plus d'un siècle. Inscrit aujourd'hui à l'inventaire, monument d'importance régionale (note 2), il a connu une utilisation intense, de multiples adaptations intérieures et l'usure du temps sur sa façade. Sa robuste structure n'en a pas pour autant été ébranlée et il a conservé, notamment dans ses circulations, d'intéressantes qualités fonctionnelles.

Il était donc mûr pour une profonde rénovation. Pourvu qu'elle soit envisagée avec pragmatisme, en étroite collaboration avec son nouvel occupant et dans le souci d'un usage efficient des deniers publics. A l'heure de livrer ce bâtiment à l'assiduité et au dynamisme des quelque 1300 élèves et professeurs de la Haute Ecole de Santé vaudoise (HESAV), je suis heureux de pouvoir affirmer que c'est exactement dans cet esprit qu'il a été ravalé et transformé.

Cela ne s'est pas fait du premier coup. La volonté du Conseil d'Etat, partagée par le Grand Conseil, de s'en tenir (hors subventions fédérales et hausses légales) à une enveloppe vaudoise de 10 millions de francs a initialement paru trop contraignante. Je peux écrire aujourd'hui que cette limite était judicieuse. Non seulement parce qu'elle a finalement été respectée mais parce qu'elle a initié des réflexions à plus d'un titre exemplaires. Les utilisateurs, les architectes, le service constructeur de l'Etat (Service immeubles, patrimoine et logistique) ont été amenés à considérer d'un œil neuf autant leurs souhaits et leurs besoins que le potentiel du bâtiment. Des choix ont été opérés, des solutions inédites ont été trouvées.

Tous ont joué le jeu et je les en remercie sincèrement. Pas pour la beauté du geste ; économiser n'est pas une médaille qu'on accroche à son revers. C'est un moyen de ménager la capacité d'action de l'Etat. Si d'autres progrès peuvent être envisagés, si HESAV, pour en revenir à elle, peut par exemple, comme le note dans cette même plaquette ma Collègue Anne-Catherine Lyon, se projeter à terme dans d'autres locaux encore, neufs cette fois-ci, c'est parce que notre collectivité vaudoise dispose d'une telle capacité d'action. Qu'elle la garde.

Pour l'heure je me félicite de voir les vieux murs du 19 prêter leur seconde vie à de jeunes envies et abriter, sous le bienveillant patronage du grand chirurgien que fut César-Roux, la soif d'apprendre de nos futures soignantes et soignants.

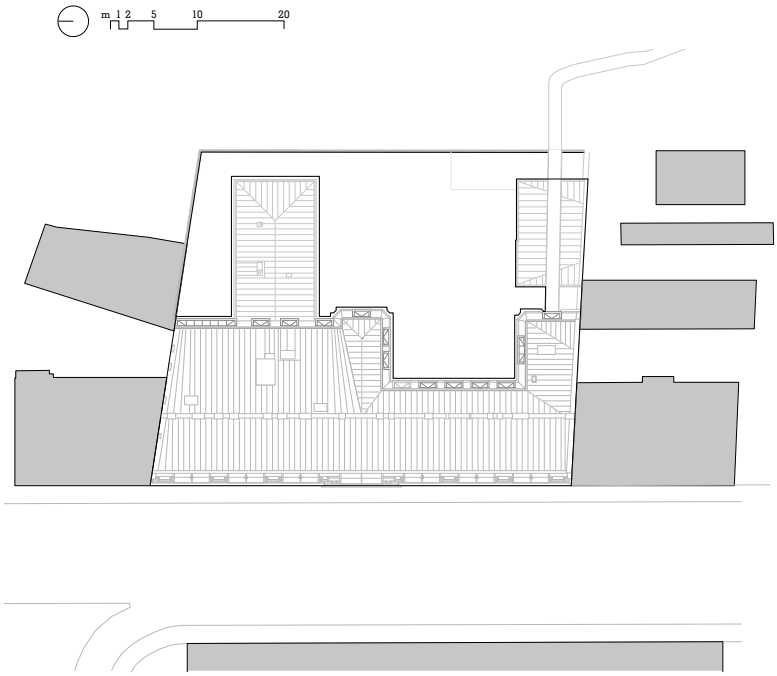

Objectifs du maître de l'ouvrage

ÉDITH DEHANT – CHEFFE DE PROJET SIPAL, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE PROJET
DOMINIQUE ROUGE – ARCHITECTE, SECTION MONUMENTS ET SITES SIPAL

Une rénovation indispensable où le pragmatisme a dominé

La situation de l'ancienne policlinique, en périphérie de la cité hospitalière, raccordée à celle-ci par une passerelle et un cheminement conduisant au pied du bâtiment du Champ-de-l'Air, en fait un choix pertinent pour l'implantation de locaux supplémentaires indispensables au bon fonctionnement de la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV).

Aussi fin 2010, une nouvelle phase de programmation est lancée pour que César-Roux 19 soit transformé en une plateforme d'enseignement.

Le paradigme de base a changé : il s'agit désormais d'adapter les besoins des futurs utilisateurs et par conséquent le coût des travaux à l'enveloppe budgétaire impartie pour ces travaux et non de chercher à faire le programme « idéal ». C'est la seule manière de mettre rapidement à disposition d'HESAV, les surfaces supplémentaires indispensables à la poursuite de ses missions d'enseignement et de recherche et de créer les synergies qu'HESAV développe avec le CHUV et la Faculté de Biologie et de Médecine (FBM).

L'essentiel des surfaces disponibles sera aménagé en auditoires, salles d'enseignement, de séminaires et de colloques et salles mixtes (pratiques, démonstrations). Quelques places de recherche ont également dû être prévues, afin de ne pas séparer les enseignants-chercheurs des lieux de formation et de pratique des étudiant-e-s.

Malgré les qualités indéniables que présente cette propriété de l'Etat, force est de constater que depuis sa construction au début du XX^{e}, les seules rénovations d'importance qui ont été réalisées sont la réfection de sa toiture et le remplacement du chauffage à vapeur d'origine en 2006. C'est donc peu dire de dire qu'il était devenu indispensable d'agir. Vu l'état de dégradation avancé des façades en molasse et des fenêtres, les travaux à entreprendre sur ces éléments sont très conséquents.

Mais grâce à une étroite collaboration avec les Monuments et Sites, lancée très en amont du projet et poursuivie tout au long de la réalisation, les coûts de rénovation de l'enveloppe de ce bâtiment classé, ont pu être diminués et ce, tout en respectant les règles de l'art.

Enfin grâce aux efforts constants de recherche d'économies, initiés par les mandataires et soutenus par la Commission de Projet, les combles ont pu être réalisées dans l'enveloppe budgétaire initiale donnant ainsi aux utilisateurs des espaces de travail utilisables et des salles de conférence supplémentaires toujours appréciées.

Le pragmatisme, le réalisme et la réactivité des membres de la Commission de Projet conjugués à l'inventivité au service de la simplification du détail des mandataires ont permis de mener à bien cette rénovation dans le cadre du budget et des délais.

Point de vue des utilisateurs : contexte utilisateurs

MIREILLE CLERC – DIRECTRICE DE HESAV, MEMBRE DE LA COMMISSION DE PROJET

La Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) est membre de la HES-SO. Elle offre quatre filières de formation HES en soins infirmiers, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale.

Depuis une douzaine d'années, l'attractivité de HESAV et de ses filières de formation s'est accrue de manière remarquable. Pour accueillir aujourd'hui plus d'un millier d'étudiants et quelque deux cents collaborateurs permanents, HESAV a eu besoin d'agrandir son campus. Les infrastructures de César-Roux, rénovées et adaptées à l'enseignement pré et post gradués des professionnels de la santé, ont été attendues avec impatience par toute la communauté de HESAV.

Notre installation dans cette ancienne policlinique, bien connue des lausannois, revêt plus d'un symbole. Historiquement orientée vers la pratique ambulatoire et la formation, ce bâtiment de 110 ans est plus contemporain que jamais. Il l'est par le rappel de l'importance à accorder à la santé communautaire en lien avec l'évolution démographique de la population. Il l'est aussi par sa rénovation douce et le nouvel l'environnement de formation qu'il nous offre. Il le sera demain en s'ouvrant aux étudiants en médecine et aux professionnels du CHUV en formation continue, créant ainsi une plate-forme de formation dédiée à la santé.

Avec ces locaux, le campus de HESAV se redessine. La Tour de Chantepierre s'oriente vers l'ouest en direction du Bugnon 19 qui abrite la filière Technique en radiologie médicale et de César-Roux. Le cheminement par les escaliers de la grotte et la passerelle est déjà repéré par nos étudiants et nos collaborateurs. Seul le CEPS (Centre d'enseignement des pratiques de santé) destiné à la formation pratique et à la simulation, situé à l'avenue de l'Elysée, se trouve excentré.

Sur cinq niveaux répartis sur environ 6000 m^2, nous disposons de 25 salles d'enseignement, de 70 postes de travail et d'espaces de travail communautaires. Quatre auditoires de près de 90 places équipés des derniers équipements audiovisuels nous permettent, en plus des enseignements traditionnels, d'organiser des conférences ouvertes au public. Treize salles de cours adaptées aux enseignements en petit groupes sont propices aux interactions entre étudiants et professeurs. Trois salles dédiées aux physiothérapeutes offrent des conditions de formation et d'exercice adaptées au nombre d'étudiants de cette filière et à l'évolution des pratiques de cette profession. Des bureaux spacieux sont à disposition des professeurs et de leurs équipes d'enseignants et de chercheurs. Les vastes couloirs, la cafétéria et les espaces aménagés dans les combles sont d'ores et déjà investis. Ils témoignent de la richesse des échanges qui font la vie d'une haute école.

Ces infrastructures de César-Roux 19 sont l'occasion d'un nouvel élan pour HESAV. Son dynamisme, sa notoriété et son rayonnement s'accroissent. En augmentant sa capacité d'accueil, HESAV va former davantage d'étudiants pour répondre aux besoins de la société et aux objectifs de lutte contre la pénurie de personnel soignant du Conseil d'Etat. L'installation dans ces locaux de professeurs, d'enseignants et d'assistants de nos filières et prochainement des étudiants en médecine va permettre de dépasser les frontières actuelles de ces professions. C'est une culture santé qui émerge, un nouvel élan vers des projets de recherche interprofessionnels et innovants qui préfigurent les modèles de soins et les pratiques de demain.

La direction de HESAV, ses étudiants et ses collaborateurs remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont permis et soutenu cette rénovation de César-Roux 19. C'est grâce à la conviction de Madame Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ainsi qu'à la vision politique du Conseil d'Etat sur le besoin d'offrir des conditions de formation adaptées à un nombre croissant de futurs professionnels de santé que HESAV dispose aujourd'hui de ce nouvel environnement.

Point de vue de l'architecte : concept architectural et technique

CLAUDE ANNE-MARIE MATTER-GALLETTI – ARCHITECTE

Ne pas faire comme le clown Grock

Lorsque j'ai visité le bâtiment de l'ancienne policlinique à l'avenue César-Roux j'avais encore en mémoire les souffrances des piqûres dans un espace sombre et labyrinthique, préambule aux départs dans les pays lointains. Ce jour-là, j'ai eu la souffrance de m'imaginer que je devrais rendre ce bâtiment aux normes thermiques, aux normes incendies et de lui refaire la façade.

Ceci revient à mettre, à une vieille dame digne et élégante, ayant subi quelques opérations, des moufles, des chaussures de montagnes et de lui faire un lifting.
La comparaison s'arrête là.

Le bâtiment de l'ancienne policlinique est composé d'un corps principal le long de l'avenue César-Roux et de deux ailes dans la cour arrière, au pied d'une falaise d'une ancienne carrière. Une passerelle de l'époque du bâtiment le relie au Champ de l'air, site lié au CHUV.

Préambule

Le peu de moyens financiers nous a autorisé à développer un concept d'interventions « par étapes », permettant dans le futur proche ou lointain d'améliorer le bâtiment sans détruire ce qui a déjà été refait. Chaque intervention est pérenne, et ce qui ne peut être fait aujourd'hui pourra l'être demain.

La réflexion s'est portée principalement sur les éléments suivants :

Rénovation de la façade

De concert avec les monuments historiques et les experts en la matière, la façade est rénovée de manière simple : remplacement des pierres les plus atteintes, au droit des cordons, par une pierre plus dure, relevés des sculptures les plus importantes et réfection des crépis.

Mise aux normes thermiques

Les façades en pierres ne peuvent pas être isolées ni à l'extérieur, ni à l'intérieur. L'effort s'est donc concentré sur le changement des fenêtres, le toit ayant déjà été isolé lors de la rénovation de 2006.

Programme des locaux

Le programme des locaux est réparti de manière à maintenir au maximum la structure et les cloisons du bâtiment existant. Il s'agit de ne pas faire comme le clown Grock qui rapprochait son piano du tabouret au lieu de rapprocher son tabouret du piano.

Le maître de l'ouvrage et les utilisateurs ont adapté leur programme en fonction de la structure existante du bâtiment.

Rénovation intérieure

Le concept de la rénovation intérieure est de redonner au bâtiment son lustre d'antan en supprimant tous les ajouts malheureux et de mettre en valeur les éléments qui le caractérisent comme les grandes hauteurs d'étages, les couloirs d'un seul tenant avec leurs sols en terrazzo, les portes palières, les dalles construites selon le système Hennebique.

Dans ce but, les espaces des circulations sont restaurés comme à l'origine.

Les salles d'enseignement et les petits auditoires devant répondre à un usage particulier, sont traités de manière plus contemporaine, intégrant les nouvelles techniques en apparent.

La mise en couleur reste dans les tons du terrazzo d'origine. Les sols dans les salles de classe sont revêtus de linoleum dont les grandes surfaces sont divisées en champs par des lignes rappelant le traitement des sols existants.

Mise aux normes incendie

La création d'une deuxième cage d'escalier comme voie de fuite complémentaire et distribution de tous les étages du bâtiment se fait au bout du couloir existant. C'est là que l'œuvre d'art prend sa place. Une troisième cage d'escalier relie le 4e étage et les combles en relation avec l'entrée de la passerelle. Le visiteur est accueilli par un véritable hall d'entrée en arrivant depuis le CHUV.

Structure

Pour rendre habitables les combles du bâtiment, le plancher est renforcé par une fine dalle de béton liée aux solives du plancher. Cette dalle est toujours apparente après avoir été poncée et imprégnée.

Afin de soulager les dalles existantes en béton de type Hennebique, dont la résistance est limitée, la structure des auditoires de l'annexe nord porte d'un seul tenant d'une façade à l'autre. Le système est ensuite dissimulé derrière l'habillage en menuiserie.

Technique

Les locaux se situant sur l'avenue bruyante de César Roux ainsi que la cafétéria sont ventilés mécaniquement. Les autres locaux dans l'aile nord ne le sont pas mais peuvent l'être dans le futur.

L'installation de chauffage est maintenue, issu du chauffage à distance. La distribution est prolongée jusqu'aux combles.

Les sanitaires obsolètes situés à l'extrémité de l'aile sud du bâtiment sont déplacés stratégiquement au centre du bâtiment.

Les installations électriques sont entièrement remises à neuf, à l'exception du système de distribution sous les fenêtres qui est conservé. Dans les espaces de distributions, de grands lustres contemporains à l'échelle des espaces sont suspendus aux plafonds. Les ascenseurs sont remplacés.

Développement durable

Un des points du développement durable porte sur notre capacité à préserver et valoriser les patrimoines pour les léguer aux générations futures.

La meilleure manière d'y répondre est flagrante ici : la réhabilitation de ce bâtiment, datant du début du XXe siècle, démontre que tout bâtiment dont la structure est précise et simple permet de le maintenir dans le temps, par sa capacité à absorber différents programmes. Tirons-en les leçons pour l'architecture à venir.

Œuvre d'art

Le concours artistique a été réalisé très en amont de chantier, ceci afin de développer une œuvre en symbiose avec le bâtiment. Il a été remporté par l'artiste Renate Buser. Le lieu imposé est la nouvelle cage d'escalier. Ce lieu est choisi afin de ne pas retrancher la nouvelle cage d'escalier dans un esprit de cage de service, mais vraiment comme un lieu à part entière, répondant par son intervention artistique forte à la cage d'escalier existante qui s'impose, elle, par son ampleur.

L'œuvre joue avec notre perception visuelle et nous perd dans un trompe l'œil, nous transportant dans le passé proche du bâtiment.

Et Grock ?

Pensez à rapprocher le tabouret du piano …

Merci à tous !

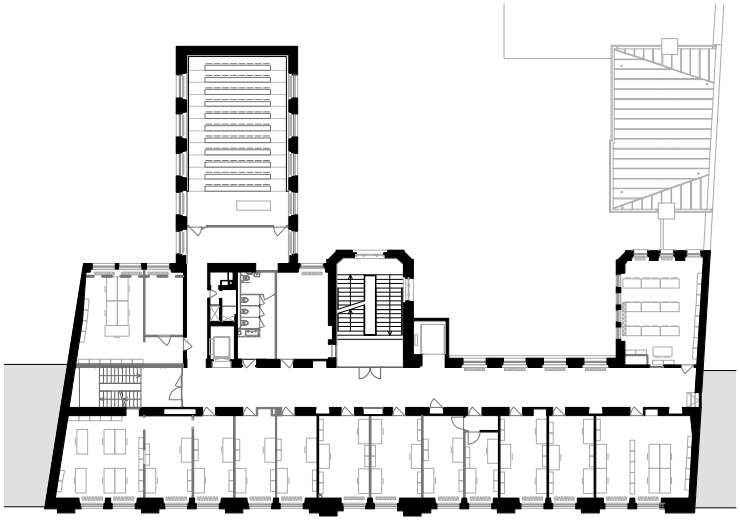

2e étage

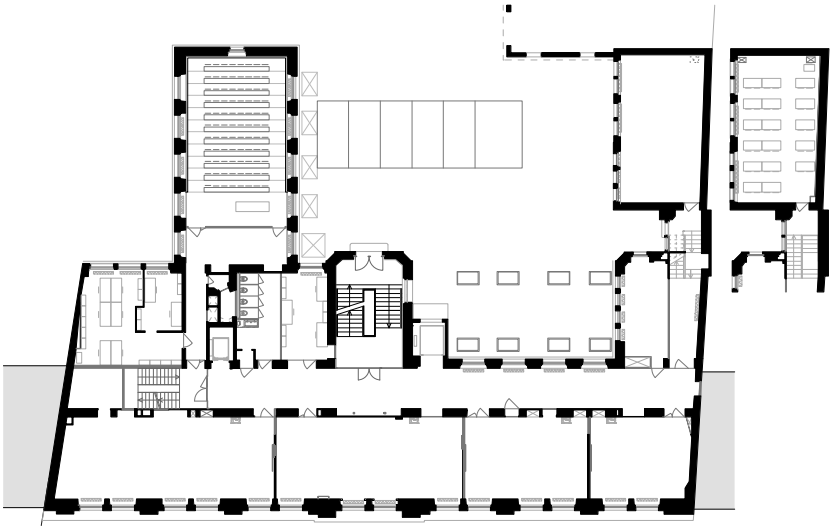

1er étage

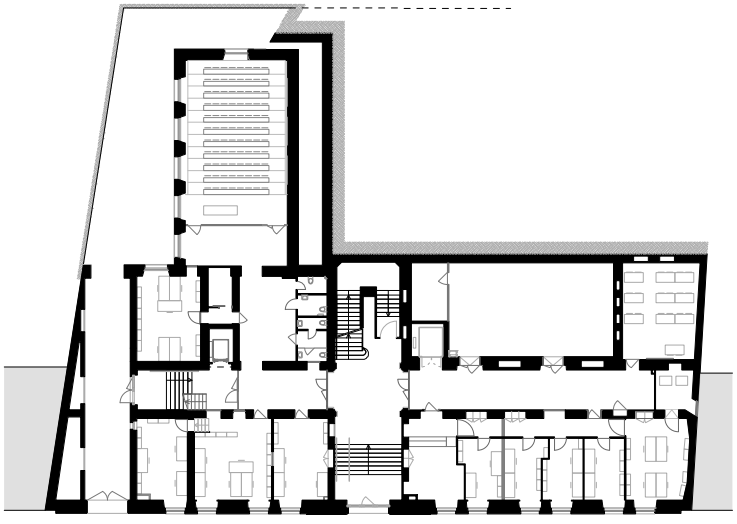

rez-de-chaussée

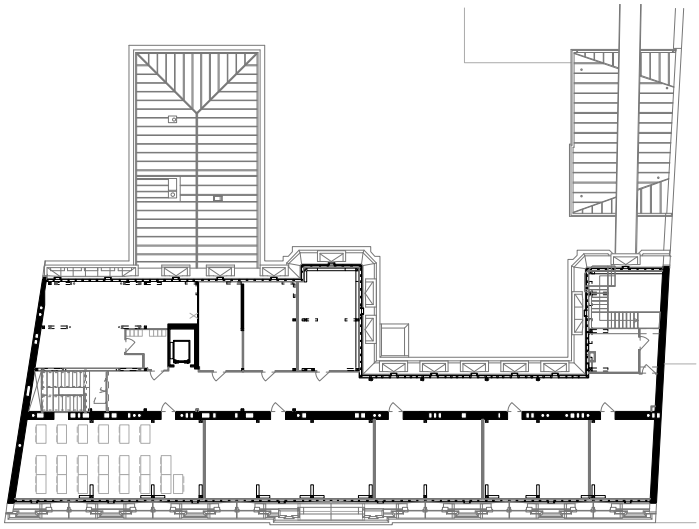

combles

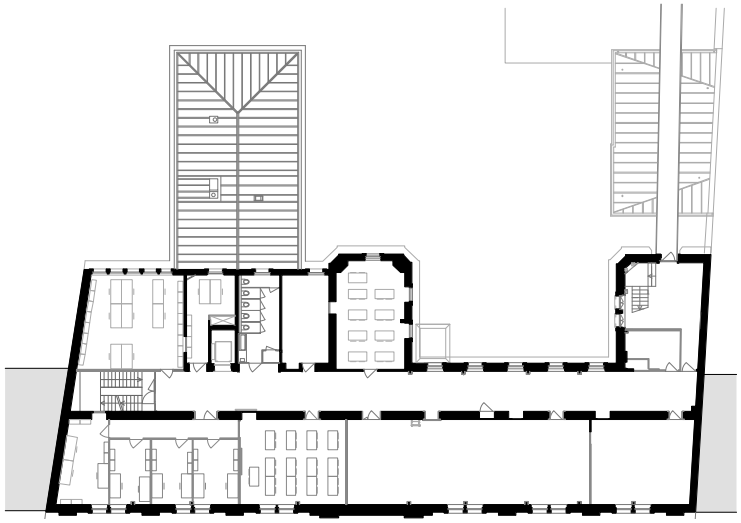

4e étage

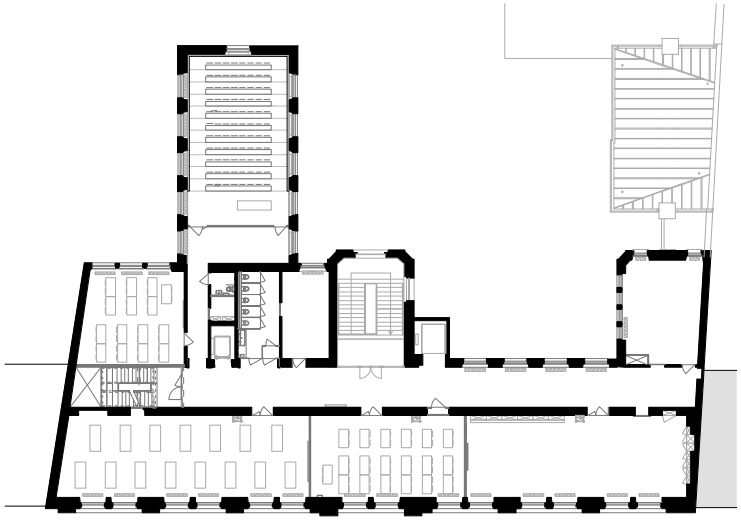

3e étage

façade est

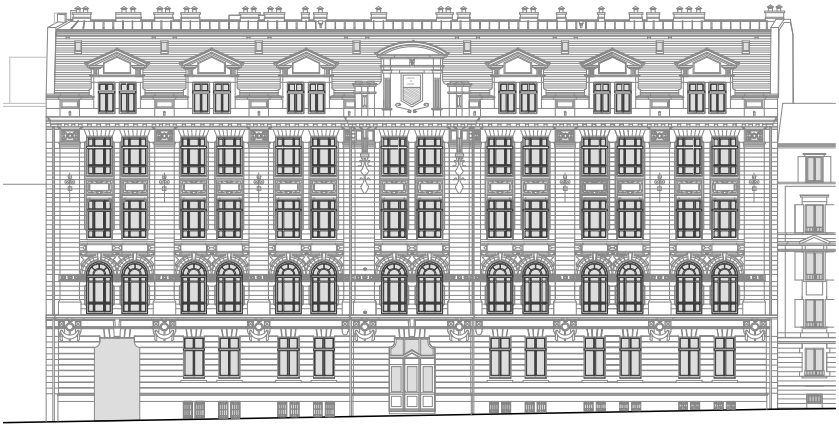

façade ouest

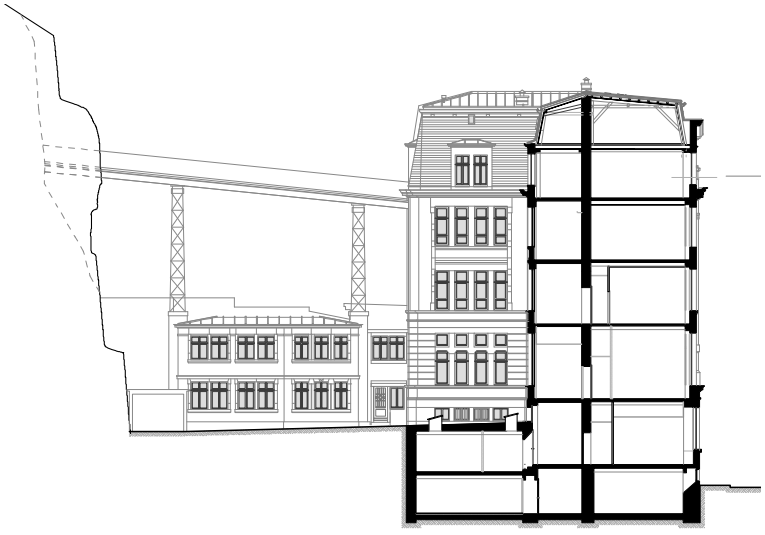

coupe transversale – façade nord de l'annexe

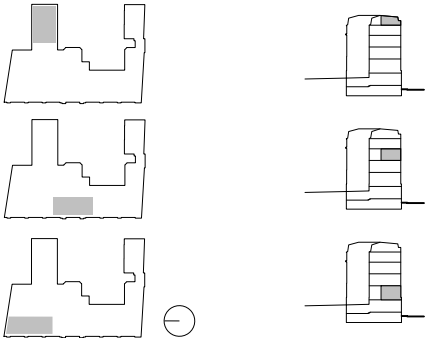

1er étage centre

3e étage sud
combles nord

1er étage sud

09 / 2014
#104 _ HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ VAUD – LAUSANNE

COMMISSION DE CONSTRUCTION
ÉDITH DEHANT
ARCHITECTE, CHEFFE DE PROJET SIPAL
HENRY ISLER
JUSQU'EN 10.2012
DGES, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
ARIANE BAECHLER
DE 11.2012 À 09.2013
DGES, RESPONSABLE ORGANISATION, PLANIFICATION ET LOGISTIQUE
ANASTASIA AVILES
DEPUIS 07.2013
DGES, RESPONSABLE ORGANISATION, PLANIFICATION ET LOGISTIQUE
MIREILLE CLERC
HESAV, DIRECTRICE
DANIEL ANTONETTI
HESAV, RESPONSABLE FINANCIER ET INFRASTRUCTURE
CATHERINE BORGHINI POLIER
CHUV, DIRECTRICE DU CITS
DIANE MORIN
JUSQU'EN 06.2012
CHUV, DIRECTRICE DE L'IUFRS
ISABELLE CHAUDET
JUSQU'EN 06.2012
CHUV, ADJOINTE DE DIRECTION DE L'IUFRS
GIORGIO ZANETTI
JUSQU'EN 06.2012
UNIL, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

MANDATAIRES
ARCHITECTE
GALLETTI & MATTER ARCHITECTES LAUSANNE
STEVEN DE PALÉZIEUX, CHEF DE PROJET
INGÉNIEUR CIVIL
MP INGÉNIEURS CONSEILS SA CRISSIER
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
GROUPE TECHNIQUE H2 ECUBLENS
INGÉNIEUR CVS
ÉNERCONSEIL VEVEY SA VEVEY
INGÉNIEUR ACOUSTICIEN
PRONA SA YVERDON-LES-BAINS
ANIMATION ARTISTIQUE
RENATE BUSER BÂLE

EXPERTS
DÉSAMIANTAGE (SUIVI DE TRAVAUX)
BIRD-RDS PRILLY
FENÊTRES
JACQUES PIGNAT PRILLY
PIERRE DE TAILLE
ATELIER LITHOS LAUSANNE
CONSERVATION / REST. ŒUVRES D'ART
ATELIER SAINT-DISMAS SA LAUSANNE
ASCENSEURS
ASCKA LE MONT-S/LAUSANNE

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE
10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME
hersperger.bolliger
Vevey

IMPRESSION
PCL Presses Centrales SA
Renens

PHOTOGRAPHIE
Lionel Henriod
Lausanne

COÛTS DE L'OPÉRATION

INDICE OFS – ISPC RÉGION LÉMANIQUE AVRIL 2013 : 137.50
SELON DÉCOMPTE AFFAIRE 513 DE MAI 2014

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	Travaux préparatoires	430'000	3.6
2	Bâtiment	10'350'000	86.0
3	Equipements d'exploitation	580'000	4.8
5	Frais secondaires	260'000	2.2
9	Ameublement et décoration	420'000	3.5
	COÛT TOTAL DES TRAVAUX	12'040'000	100.00

RATIOS

HAUTE ECOLE DE SANTÉ VAUD – LAUSANNE

BÂTIMENT			
SP	Surface de plancher	m²	6'440
SUP	Surface utile principale	m²	2'766
Nombre d'élèves		élèves	620
Ratio	SUP/SP		0.43
Ratio	SP/Place	m² / place	10.39
Ratio	SUP/Place	m² / place	4.46
VB	Volume bâti SIA 416	m³	25'240

Coût par m² (SP)	CFC 2 – 3	CHF / m²	1'697.20
	CFC 1 – 9	CHF / m²	1'869.57
Coût par m³ (VB)	CFC 2 – 3	CHF / m³	433.04
	CFC 1 – 9	CHF / m³	477.02

TYPE D'INTERVENTION

RÉNOVATION DES FAÇADES
TRANSFORMATION INTÉRIEUR

ÉTIQUETTE ÉNERGIE	CALCULÉE	MESURÉE
A	[ ]	[ ]
B	[ ]	[ ]
C	[x]	[ ]
D	[ ]	[ ]
E	[ ]	[ ]
F	[ ]	[ ]
G	[ ]	[ ]

ENTREPRISES
DÉSAMIANTAGE
AMIANTE VONLANDEN SA ROMANEL-S/MORGES
DÉMOLITION
RUSCONI & CIE SA LE MONT-S/LAUSANNE
DÉMOLITION ASCENSEURS
S.R.D SÀRL RENENS
VOLLINO DÉMOLITION SÀRL ACLENS
ÉCHAFAUDAGES
CONRAD KERN SA ECUBLENS
MAÇONNERIE
DÉNÉRIAZ SA LAUSANNE
ASSAINISSEMENT DU BÉTON
MOLL SA BAULMES
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
JEAN-JACQUES PAHUD SA LAUSANNE
CONSTRUCTION EN BOIS
GRAZ SA LE MONT-S/LAUSANNE
OUVRAGES EN PIERRE NATURELLE
ART-TISONS SA ROSSENS FR
RELEVÉ DES ÉLÉMENTS SCULPTÉS
ARCHEOTECH SA EPALINGES
FENÊTRES EN BOIS / STORES
FAVOROL PAPAUX SA CRISSIER
FERBLANTERIE
JEAN MEYER SA LAUSANNE
ÉTANCHÉITÉ
COLAS SUISSE SA LAUSANNE
OBTURATION COUPE-FEU
FIRE SYSTEM SA SAVIGNY
CRÉPIS EXTÉRIEURS
BLONDEL & JAQUES SA CRISSIER
ÉLECTRICITÉ
SWISSPRO SR SA LAUSANNE
LUSTRERIE
REGENT LIGHTING LE MONT-S/LAUSANNE
ASSERVISSEMENT DES PORTES
DORMA SCHWEIZ AG LAUSANNE
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE
THERMEX SA MORGES
INSTALLATIONS DE VENTILATION
NEUHAUS ENERGIE SA RENENS
INSTALLATIONS SANITAIRES
PASCHE SANITAIRE SA NOVILLE
CUISINE
GINOX SA CHAILLY-S/MONTREUX
ASCENSEURS
SCHINDLER ASCENSEUR SA BUSSIGNY
PLATEFORME POUR HANDICAPÉS
HANDILIFT SÀRL PRÉVERENGES
PLÂTRERIE / PEINTURE / FAUX-PLAFONDS
DUCA SA CHESEAUX
PORTES INTÉRIEURES EN BOIS
T.S TECHNIQUE SYSTÈME FROIDEVILLE
FRANZ DREIER AG KLEINLÜZEL
RÉNOVATION DES PORTES EXISTANTES
JOSSEVEL & FILS PUIDOUX
MENUISERIE AUDITOIRES
MENUISERIE DUCOMMUN SA LAUSANNE
MOBILIER AUDITOIRES
KAISER + KRAFT SA ST-SULPICE
RÉNOVATION DU PORTAIL
STORE MÉTALLIQUE
TECHINTER AUTOMATISATION SA CRISSIER
SYSTÈME DE VERROUILLAGE
HASLER + CO SA LE MONT-S/LAUSANNE
CLOISONS DE WC
SAKA SA FOREL (LAVAUX)
REVÊTEMENTS DE SOLS
L&F SOLS SA LAUSANNE
RÉNOVATION DU TERRAZZO
WEISS+ APPETITO SA ECUBLENS
CARRELAGES
CP CATALDI PAOLO ET CIE BUSSIGNY
NETTOYAGES
HONEGGER SA LE MONT-S/LAUSANNE
PANNEAUX PUBLICITAIRES
STORES ET BÂCHES STOLL SA MONTAGNY-CHAMARD
PUPITRES INTERACTIFS
GALMAR SA CRISSIER
ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL
AUDIOVISUEL SOLUTIONS ECHALLENS
RIDEAUX
RICHARD SA CRISSIER
SIGNALÉTIQUE
HOMDEC YVORNE
SIGNALÉTIQUE FEU
PERFOLUX SA ROMANEL-S/LAUSANNE

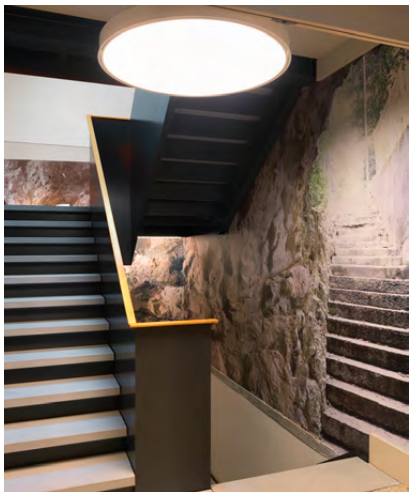

cage d'escalier sud
cage d'escalier nord

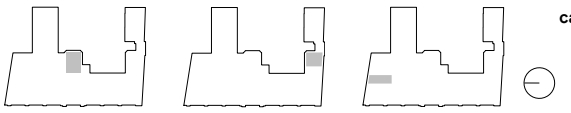

cage d'escalier centrale

CHRONOLOGIE

AVRIL 2004
Transfert de la Haute école cantonale vaudoise de la santé (HECVSanté ci-après HESAV Haute Ecole de Santé Vaud) à la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES).

DÉCEMBRE 2006
Demande au Conseil d'Etat la mise à disposition provisoire de HESAV et de la Faculté de biologie et de médecine (FBM) des locaux dans le bâtiment de César-Roux 19.

JUILLET 2007
Octroi du Crédit d'étude de CHF 397'000.– par le Conseil d'Etat.

NOVEMBRE 2007
Demande de Crédit d'ouvrage de CHF 14'700'000.– refusée par le Conseil d'Etat.

JANVIER 2010
Reprise des réflexions sur des données actualisées entre DGES et SIPaL pour répondre aux besoins urgents et à moyen terme de HESAV.

DÉCEMBRE 2010
Le Conseil d'Etat charge la commission de construction de réévaluer le programme, la planification et les coûts de rénovation du bâtiment de CR19.

MAI 2011
Le bureau Galletti & Matter remporte l'appel d'offres d'honoraires de rénovation du bâtiment de l'ancienne policlinique rue du Docteur César-Roux 19.

NOVEMBRE 2011
Adoption du rapport de programmation. Octroi du Crédit d'étude de CHF 345'000.- par le Conseil d'Etat.

JUIN 2012
Octroi du Crédit d'ouvrage de 10.750 millions par le Grand Conseil.

AOÛT 2012
Obtention de l'autorisation de construire.

AOÛT 2012 – JUILLET 2014
Chantier.

JUILLET 2014
Mise en service.

NOVEMBRE 2014
Inauguration.

couloir combles

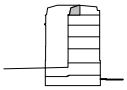

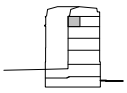

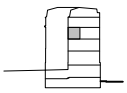

couloir 4e étage
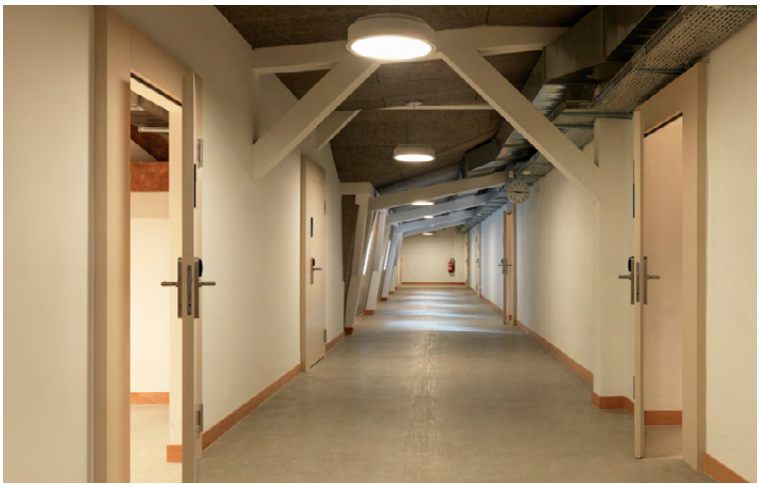
couloir combles
couloir 3e étage